

Mesurer la pauvreté des femmes

Transcription de la discussion avec Irène Berthonnet

Programme PRESAGE : Bienvenue dans Genre, etc., le podcast du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre de Sciences Po.

Connaissez-vous Mollie Orshansky ?

Elle est née en 1915 à New York, dans une famille ukrainienne ayant migré aux États-Unis. Elle a fait des études à l'Université en économie, puis elle a travaillé en tant qu'économiste-statisticienne pour le gouvernement américain. Dans les années 1960, Mollie Orshansky a rejoint l'Administration de la sécurité sociale américaine, la SSA, et c'est à cette époque que le président américain d'alors, Lyndon B. Johnson, a déclaré une "guerre contre la pauvreté" : il voulait mettre en place des mesures politiques concrètes pour vaincre la pauvreté. C'est ainsi que sont nés les seuils de pauvreté d'Orshansky, la mesure officielle de la pauvreté utilisée par le gouvernement américain.

Vous l'aurez compris, dans cet épisode nous allons parler de pauvreté et surtout de la façon dont on mesure la pauvreté. Aujourd'hui il existe deux grands indicateurs : le seuil international de pauvreté, mis en place dans les années 1990 par la Banque Mondiale, qui mesure la pauvreté absolue ; et le taux de risque de pauvreté qui est, lui, mis en place par Eurostat - la Commission européenne - depuis 2003, et qui mesure la pauvreté de manière relative, en fonction du revenu médian de chaque pays.

Dans un récent article publié dans la revue Population, Irène Berthonnet, maîtresse de conférences en économie au laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces de l'Université Paris Cité, a analysé ces deux indicateurs au prisme des recherches féministes.

Bonjour Irène Berthonnet,

Irène Berthonnet : Bonjour Violette.

PRESAGE : Pour commencer j'aurais voulu que l'on revienne sur les deux indicateurs dont je viens juste de parler : est-ce que vous pourriez nous expliquer plus précisément comment fonctionnent le seuil international de pauvreté et le taux de risque de pauvreté ?

Irène Berthonnet : Oui, alors le seuil de pauvreté c'est est un indicateur calculé par la Banque Mondiale et vous l'avez dit c'est un indicateur de pauvreté absolue, ce qui signifie qu'il établit la somme d'argent dont il faut disposer par jour pour ne pas être en situation de pauvreté. Le seuil actuel est de 2,15 dollars par jour - il a été réactualisé justement pour l'automne 2022 - c'est-à-dire que toutes les personnes qui vivent avec moins d'2,15 dollars par jour sont considérées comme pauvres.

Le taux de risque de pauvreté, lui, est l'indicateur de pauvreté utilisé en Europe dont la méthodologie est définie par l'institut Eurostat. Il s'appelle "risque de pauvreté" parce qu'il ne porte que sur les revenus et donc il ne désigne pas une pauvreté effective, mais un risque de pauvreté. Parce que plusieurs éléments ne sont pas pris en compte : par exemple, le fait

de posséder du patrimoine. Contrairement au précédent, c'est un indicateur relatif, c'est-à-dire qu'il mesure la pauvreté par rapport à la distribution des revenus dans une population donnée. Et avec cet indicateur, la pauvreté est définie par le fait de vivre avec moins de 60% du revenu médian de la population.

PRESAGE : Merci. Et du coup pour mesurer la pauvreté - si je comprends bien - on ne prend en compte que l'argent, que la richesse monétaire ?

Irène Berthonnet : Alors dans ces 2 indicateurs là, oui. Mais après il en existe plein d'autres qui sont multidimensionnels et qui prennent en compte d'autres choses par exemple l'accès à l'éducation, l'accès à la santé, le temps libre, et cetera. Mais les indicateurs de pauvreté strictement monétaires restent particulièrement importants pour plusieurs raisons.

D'abord, la raison principale c'est que pour les pays où il existe un système - même minimal - de transferts sociaux, en fait les seuils de pauvreté permettent de définir le droit de percevoir ces minima sociaux.

Une deuxième raison c'est que ces mesures monétaires permettent de faire des comparaisons internationales directes.

Et une troisième raison, peut-être plus psychologique, c'est que ça donne l'impression qu'on mesure une pauvreté vraiment globale, par rapport au fait de pouvoir ou non se procurer les biens et services qu'on souhaite sur le marché.

Donc la pauvreté strictement monétaire, même si elle n'épuise pas le sujet, est quand même un enjeu économique et politique très important et qui est beaucoup débattu dans la presse et dans le débat public.

PRESAGE : Et comment est-ce que les femmes elles sont prises en compte dans ces indicateurs ?

Irène Berthonnet : Alors ce qu'il faut savoir à propos de ces deux indicateurs, c'est qu'à chaque fois la pauvreté est calculée au niveau du ménage. Donc ça signifie que c'est le ménage qui est défini comme pauvre et après, par extension, les individus qui vivent dedans vont être considérés aussi comme pauvres. Donc une autre façon de le dire, c'est que la seule façon d'identifier un individu pauvre, c'est de savoir s'il se trouve dans un ménage pauvre.

On peut se demander pourquoi ces mesures ont lieu au niveau du ménage et pas de l'individu. Et en fait, c'est parce qu'ils servent à mesurer la pauvreté vraiment générale d'une population, et comme je le disais tout à l'heure, ils servent à cibler les ménages qui vont faire l'objet de transferts sociaux ou de politiques de développement pour le cas de la Banque Mondiale. Ils n'ont pas pour objet de cibler la pauvreté spécifique de certains individus, comme les femmes ou par exemple les enfants.

Du coup, pour calculer la pauvreté, en fait on additionne l'ensemble des revenus de tous les membres du ménage, et ensuite ces revenus globaux sont divisés par ce qu'on appelle une "échelle d'équivalence", qui permet de prendre en compte les économies d'échelle qui viennent du fait de vivre à plusieurs dans un même logement : donc par exemple, le fait qu'on ne paye pas deux fois plus d'électricité quand on est deux que quand on est seul. Et cela nous donne un revenu équivalent disponible pour le ménage. Et c'est ce revenu là qui est comparé en fait au seuil de pauvreté pour savoir si le ménage est pauvre ou pas.

Si ensuite, on veut connaître le revenu par individu, on divise le revenu du ménage par le nombre d'individus qui vivent dedans. Mais en fait cette opération revient souvent à réaffecter le revenu des uns aux autres, ça ne donne pas vraiment le revenu propre à chaque membre du ménage, ça moyennise en fait les revenus des uns et des autres. Et donc finalement vue la répartition des revenus dans les économies modernes, et vu que la plupart des ménages sont mixtes. En fait cette méthode de calcul va moyenniser les revenus des hommes et des femmes dans les ménages, et donc quand on regarde les taux officiels par sexe, on trouve logiquement des taux de pauvreté assez proches entre les hommes et les femmes.

PRESAGE : Et l'objet de votre article c'est d'expliquer notamment que les chercheuses féministes elles sont plutôt critiques à l'égard de la théorie qui consiste à dire que un couple va forcément, rationnellement, maximiser son bien-être commun en partageant ses ressources monétaires, leur argent. Est-ce que vous pourriez nous expliquer ça plus en détail ?

Irène Berthouet : Oui, en fait depuis longtemps des chercheuses féministes disent que les résultats des taux de pauvreté officiels qui donnent des taux proches pour les hommes et pour les femmes sont peu crédibles. Par exemple au regard de la situation des femmes sur le marché du travail. Et donc assez vite elles ont identifié le problème qu'elles ont situé au niveau du ménage comme unité de mesure élémentaire de la pauvreté. Et comme vous le suggérez dans votre question, le fait de prendre en compte les revenus du ménage et d'en faire une moyenne par individu, en fait ça revient à faire l'hypothèse que dans un ménage, tous les revenus sont mis en commun et tous les membres du ménage y ont accès de la même manière, dans la même proportion, quelle que soit leur contribution propre.

Et cette hypothèse, selon laquelle les revenus de tout le monde en fait sont utilisés pour maximiser le bien-être de tous les membres du ménage, quelle que soit la source des revenus, elle vient en fait d'un économiste très célèbre qui a été, lauréat du prix de la Banque de Suède en économie en l'honneur d'Alfred Nobel qui s'appelle Gary Becker.

Dans les années 80, Gary Becker a développé une véritable économie de la famille dans laquelle il propose ce qu'on appelle une approche "unitaire" du ménage ou de la famille, c'est à dire qu'en fait il considère, lui, qu'un ménage c'est comme si c'était une seule personne au niveau de l'économie : c'est une unité de consommation homogène avec une fonction de bien-être unique, qui doit être maximisée. Donc ce que ça signifie, tout simplement, c'est que, par définition, avec cette hypothèse, il ne peut pas y avoir de conflit de répartition à l'intérieur du ménage ou de la famille.

Et il faut savoir que la critique féministe de cette approche elle a été vraiment immédiate et elle a été très forte. Et d'ailleurs c'est même elle qui est à la base de la structuration du courant qu'on appelle Feminist Economics aux États-Unis dans les années 90. Ce qu'ont critiqué les féministes sur cette représentation idyllique du ménage en économie, c'est le fait qu'elle était surtout irréaliste. Donc je vous donne deux exemples : dans une étude de 2012 sur la France, Sophie Ponthieux a montré que seuls 64 % des couples de son échantillon mutualisent tous leurs revenus ; et de même dans une étude de 2016 qui porte sur l'Irlande, Cantillon, Maître et Watson ont estimé cette proportion à seulement 59 % des couples.

Du coup faire reposer les indicateurs sur cette hypothèse de mutualisation parfaite et d'accès égal aux revenus dans les ménages, c'est en fait faire reposer la mesure de la pauvreté sur une hypothèse normative et abstraite, c'est à dire sur la vision de Gary Becker de ce qui devrait se passer dans les ménages, plutôt que sur la réalité de ce qui s'y passe vraiment.

PRESAGE : Et donc il y a des chercheuses féministes qui ont essayé de trouver des manières alternatives de mesurer la pauvreté des femmes : d'abord dans les pays du Sud l'idée a été de mesurer la pauvreté des ménages dans lesquels la cheffe de famille était une femme et un peu après dans les pays du Nord, il y a eu cette idée de mesurer la pauvreté au niveau de l'individu, de manière individuelle. Qu'est-ce qu'elles ont donné ces nouvelles méthodes de mesure ?

Irène Berthonnet : Oui, les féministes ont tout de suite voulu tester leur idée que les mesures officielles n'étaient pas réalistes et qu'elles sous-estimaient en fait la pauvreté féminine. Et donc elles ont cherché d'autres façons de mesurer la pauvreté des femmes, vraiment dans l'idée de voir si oui ou non les indicateurs officiels la sous-estimaient.

La première idée est venue de l'économie dite "du développement", comme beaucoup d'idées d'ailleurs en économie féministe, et elle a consisté à regarder les ménages avec un seul adulte qui est une femme, puisque là encore, sur la base de la situation sur le marché du travail et des inégalités de patrimoine, on pouvait supposer que ce serait les ménages les plus pauvres.

Dans les années 90, beaucoup de travaux ont comparé la situation de ces ménages avec ceux où il y avait un seul adulte mais qui était un homme. Mais paradoxalement, ces résultats n'ont pas complètement confirmé l'hypothèse que les femmes seules seraient plus pauvres que le reste de la population et que les hommes seuls. Et en fait ça a permis de montrer notamment que la question du contrôle des ressources est très importante puisque les femmes seules avaient souvent moins de revenus mais y avait un plus grand accès.

Et donc finalement, on s'est aperçu que ce n'était pas forcément une très bonne méthodologie - d'utiliser les ménages où il y a seulement une femme - parce qu'en fait, en faisant l'hypothèse que les femmes seules sont forcément les plus pauvres, on fait comme si la cause de la pauvreté dans les foyers était uniquement l'absence d'homme. Au contraire, les recherches sur les revenus et la pauvreté des ménages monoparentaux féminins ont montré que la présence d'un conjoint pouvait tout autant être cause de pauvreté pour les femmes et les enfants que son absence.

Et surtout, à vrai dire, la critique la plus forte a été plutôt méthodologique, puisque cette façon de faire a été beaucoup critiquée parce qu'elle portait sur trop peu de ménages, donc entre 10 et 25% de ménages selon les pays. Et finalement l'ensemble de ces conclusions a amené à regarder plutôt les privations que chercher des alternatives aux mesures strictement monétaires.

En revanche pour les pays du nord une autre idée a germé récemment, essentiellement en Belgique, consistant à individualiser les taux de pauvreté. Le premier travail en ce sens c'est celui de Danièle Meulders et Sïle O'Dorchai en 2011 qui a ensuite donné lieu à un rapport en collaboration avec Statbel, qui est l'institut belge de statistique, en 2011 ce rapport également, et qui a été réactualisé ensuite dans un rapport plus récent de Statbel en 2019.

Pour mesurer individuellement la pauvreté, on réaffecte à chaque membre du ménage ses revenus propres ; après on partage les revenus communs du ménage (donc les revenus du patrimoine, les allocations familiales, les transferts sociaux) entre tous les membres du ménage. Et à partir de là on applique tout simplement le même critère des 60% du revenu médian pour désigner un taux de pauvreté individuel. Cela permet d'enlever l'hypothèse de mutualisation des revenus dans les ménages et de mesurer la part de la population qui serait pauvre si elle devait vivre uniquement de ses revenus propres.

L'avantage de cette méthode c'est que contrairement à la précédente, elle produit des résultats généraux pour l'ensemble de la population, et d'ailleurs là on voit une vraie différence en termes de pauvreté pour les hommes et pour les femmes : donc pour l'année 2017 en Belgique, les chiffres officiels donnaient des taux de pauvreté de 15% pour les hommes et 17 % pour les femmes, tandis que les taux individualisés calculés par Statbel donnent 13% pour les hommes et 28% pour les femmes.

PRESAGE : Et est-ce que ces indicateurs alternatifs, du coup j'imagine plutôt le deuxième, est-ce qu'ils vous semblent pertinents pour bien mesurer la pauvreté des femmes ?

Irène Berthonnet : Bon alors, la première chose à avoir à l'esprit c'est qu'un indicateur, par définition, c'est une réduction de la réalité, qui repose sur des choix conventionnels et des représentations qui ne sont ni complets ni parfaits. On en a parlé pour les indicateurs officiels en disant qu'ils mettaient l'accent sur cibler des ménages qui pourraient bénéficier de politiques de transferts et bien en fait c'est pareil pour les indicateurs alternatifs dont j'ai parlé. Ils ont largement été construits en réaction à ces indicateurs officiels pour essayer de mesurer ce que les féministes supposaient, à savoir donc le fait que la pauvreté monétaire ne touchait pas autant les hommes que les femmes.

Donc j'ai déjà parlé de la critique qui a été faite pour les indicateurs mobilisés pour les pays du Sud. Pour les indicateurs individualisés, on peut aussi faire une critique : une mesure individuelle de la pauvreté va parfois aboutir à des résultats paradoxaux – un peu en sens inverse par rapport aux indicateurs officiels – pour ce qui concerne la pauvreté des femmes.

Donc je vous donne un exemple, un ménage monoparental composé d'une femme travaillant à temps plein pour le salaire minimum avec un enfant à charge n'apparaîtra pas comme pauvre, à cause de l'approche relative. Et en fait le simple fait d'avoir des revenus, en tous cas d'avoir des revenus du salaire minimum, va placer cette femme plutôt dans le haut de la distribution des revenus féminins. A contrario, une femme ne travaillant pas et vivant avec son conjoint salarié dont les revenus sont confortables, apparaîtra comme extrêmement pauvre.

Le rapport Statbel de 2019 montre bien que ce problème se pose plutôt pour les femmes que pour les hommes, puisque la proportion de femmes en situation de pauvreté individuelle dans un ménage non pauvre est trois fois plus élevée que celle des hommes. Cependant, il faut un peu nuancer par rapport à mon exemple ci-dessus qui était assez schématique, puisque le fait que la pauvreté ménage masque la pauvreté individuelle des femmes n'implique pas que les femmes qui sont pauvres individuellement mais pas au niveau du ménage soient nécessairement dans des ménages avec d'autres membres qui ont des revenus élevés. C'est même d'ailleurs plutôt le contraire : en général ce sont plusieurs individus avec des revenus faibles dans un même ménage.

PRESAGE : Et maintenant, pour se tourner vers l'avenir, aller plus loin, qu'est-ce qu'il faudrait maintenant pour réussir à mesurer la pauvreté des femmes à votre avis ? En prenant en compte toutes ces tentatives et ces critiques.

Irène Berthonnet : Alors la chose la plus importante à mon avis - mais que j'emprunte largement à d'autres - c'est d'aller enquêter sur la réalité du partage des revenus dans les ménages. Il y a déjà beaucoup d'études empiriques qui portent sur cette question et qui constitue un domaine de recherche très dynamique, à la croisée de l'économie et de la sociologie. Mais le problème de ces recherches c'est qu'en l'absence d'un protocole unifié, elles n'avancent pas vraiment dans la même direction et elles ne dialoguent pas toujours réellement. Donc à la fin on a des résultats très variés qui ne font pas encore émerger vraiment de consensus sur la réalité du partage des ressources dans les ménages.

Mon hypothèse c'est qu'en fait c'est aussi normal qu'il n'y ait pas de consensus sur cette question puisque en fait il y a plusieurs sortes de ménages dans l'économie et que les pratiques ne sont pas nécessairement homogènes pour tous. Donc maintenant il nous faudrait quand même une méthodologie empirique et une théorie qui nous permettent d'avancer pour connaître ce qu'il en est de la réalité des pratiques de mutualisation des revenus dans les ménages.

Donc cette tâche peut sembler colossale, et c'est vrai qu'elle l'est. Mais je pense qu'en stabilisant une méthodologie pour avoir des résultats fiables et comparables dans le temps, on pourrait établir des sortes de profils sociologiques-démographiques-économiques qui correspondraient à des façons de mutualiser les revenus dans les ménages. Et à partir de là on pourrait appliquer un coefficient de mutualisation aux revenus individuels des membres d'un même ménage. Ce coefficient servirait ainsi de résumé de la propension à mettre plus ou moins en commun les ressources dans le ménage. Par exemple, les ménages connus pour très peu mutualiser - en gros c'est les couples de cadres qui ne sont pas mariés et qui n'ont pas d'enfants - se verraient appliquer un coefficient 0 (aucune mutualisation) ; et inversement, ceux qui sont connus pour mutualiser beaucoup - donc là ce sont les couples plutôt âgés, mariés dans le cadre d'un premier mariage et qui ont des enfants - pourraient avoir le coefficient 1 (de mutualisation complète). Et comme ça, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui avec l'application de l'hypothèse dite "unitaire", qui nous vient de Gary Becker, ces coefficients auraient une base empirique, même si bien sûr ils ne refléteraient pas intégralement la réalité des pratiques de chaque ménage. Et tout ça ne serait pas, d'ailleurs, techniquement très compliqué, pas plus que par exemple l'application de l'échelle d'équivalence qui est déjà prise en compte dans la mesure officielle. Mais bien sûr tout ça nécessite des recherches plus approfondies et si possible menées dans un cadre centralisé.

PRESAGE : Donc plein de projets pour des futures recherches...

Irène Berthonnet : C'est ça !

PRESAGE : Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation

Irène Berthonnet : Merci beaucoup de m'avoir invitée .

PRESAGE : Genre et cetera, c'est le podcast de PRESAGE, le Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre de Sciences Po. La musique est signée Lune. Un lien vers la transcription de cet épisode est disponible en description. Vous retrouverez également en description des liens vers des références bibliographiques dont l'article d'Irène Berthonnet sur les indicateurs de pauvreté monétaire dans les recherches féministes.

Si vous avez aimé cet épisode, n'hésitez pas à le partager autour de vous ou à nous le dire sur votre plateforme de podcast préférée.

À bientôt !